

# Ferdinand Brunetière

## Lycéen Marseillais <sup>(1)</sup>

---

Si Ferdinand Brunetière est né à Toulon, le 19 juillet 1849, s'il a fait ses humanités à Marseille, au Lycée impérial, ce n'est pas qu'il fut de souche provençale. Du côté paternel, poitevin, du côté maternel, plutôt vendéen, c'était un homme de l'ouest, un atlantique, non un méditerranéen. La mère était une demoiselle Hémon, de Niort ; le père était le second fils d'un médecin de Fontenay le Comte, qui laissa quatre enfants. Mais si les autres demeurèrent sur le terroir, celui-ci eut une carrière qui excluait la sédentarité. Après une première année de l'École Polytechnique, ayant échoué à un examen, il s'engagea comme sous-officier de l'artillerie navale, et avança vite ; capitaine en 1841, il entra en 1845 dans les services de contrôle, et prit sa retraite avec un grade équivalent à celui de contre-amiral. Il eut à résider tour à tour dans nos divers ports militaires, et c'est ainsi que son ménage était à Toulon, quand naquit Ferdinand en 1849. N'imaginons pas que notre futur critique eut une enfance provençale au pied du Faron, en face du cap Sicié. Il avait deux ans, quand, en 1851, le père fut envoyé à Brest, plus tard à Lorient, jusqu'en 1861, année qui les revit à Toulon pour un séjour assez long (1868).

Ces précisions nous manqueraient sans l'ouvrage de Victor Giraud, le disciple le plus fidèle d'un maître admiré, — *Ferdinand Brunetière* (Paris, 1932), — lequel s'est aidé de notes qu'avait rédigées à son intention, en 1924, un frère de Ferdinand, Charles. Les notices biographiques sur Brunetière sont plutôt succinctes, lui-même ne fut guère auteur à confidences et les souvenirs du frère semblent exactement véridiques.

---

(1) Les documents ayant servi de base à cet article ont été signalés à l'auteur par M. Joseph Billioud, archiviste de la Ville de Marseille.

L'enfant avait commencé ses classes à Lorient, où il fit en 1859 sa sixième, puis sa cinquième. Pourquoi, pendant la seconde résidence à Toulon, à partir de 1861 l'envoya-t-on interne à Marseille ? C'est, nous dit-on, que le collège de Toulon n'avait pas bonne réputation. Le père voyait pour son fils un avenir à Polytechnique ; il préféra se séparer de lui et l'envoyer au Lycée de Marseille, où les études, pouvait-on présumer, seraient d'un niveau plus élevé. C'est donc à un simple choix des parents que notre maison doit de compter un académicien de plus parmi ses gloires.

Il devait entrer en quatrième. Son frère nous dit qu'il dut redoubler cette classe. En effet le palmarès d'août 1862, pour l'année scolaire 1861-62, ne produit nulle part son nom, mais celui de l'année suivante, 1863, le cite huit fois : 2e prix d'excellence, 4e accessit de thème latin, 2e prix de version latine, 5e accessit de version grecque, 1er prix d'histoire, 1er prix de mathématiques, 6e accessit de récitation.

En 1864, classe de troisième, mêmes lauriers : 2e prix d'excellence, 2e prix de version latine, 2e prix de vers latins, 4ème accessit de version grecque, 1er prix d'histoire, 2e de mathématiques, 2e accessit de récitation. Brunetière n'était pas un élève à surprises ou à toquades : il travaillait également toutes les matières. C'est le bon élève exemplaire qui accepte toutes les disciplines dont l'ensemble assure une formation.

En 1865 (seconde) : 1er accessit d'excellence, 2e prix de thème et narration latine, 2e accessit de version, 1er accessit de version grecque, 1er de vers latins, 2e prix d'histoire, 5e accessit d'instruction religieuse, 7e accessit de mathématiques. De plus, cette année là, venait d'être institué le concours dit académique, compétition entre les divers établissements du ressort, plus Alger : Brunetière y obtint un 4e accessit de vers latins.

C'est à la fin de la seconde, il avait 16 ans, qu'il aurait passé son baccalauréat, sur le conseil de ses professeurs. A cette époque, cet examen, dont les modalités ont souvent changé au cours du XIXe siècle, ne comportait pas comme de nos jours deux parties. Le nouveau règlement était tout récent, novembre 1864, mars 1865. On passait à la fois lettres et philosophie. Pour la philosophie, quelques leçons parti-

culières, et notre candidat fut admis. Deux ans après, il se fit recevoir bachelier ès sciences. Mais je n'ai trouvé ni dans les archives universitaires, ni dans les palmarès, ni dans les journaux, aucune mention officielle de ce succès. On en croira donc sur parole son frère Charles. D'après divers témoignages recueillis dans *Le Baccalauréat* de Piobetta (thèse de 1937), c'était une pratique assez courante de se présenter hâtivement sans avoir suivi les cours des classes supérieures : ce fut même une raison qu'on invoquera en 1874, quand on fera une nouvelle réforme de l'examen en le scindant en deux parties, en deux années.

De nos jours, un lycéen ainsi muni de son diplôme considérerait qu'il n'a plus qu'à quitter le Lycée. Mais en ces temps, beaucoup avaient le scrupule des études bien faites ; on avait le sens de leur valeur intrinsèque ; on voyait, au delà du parchemin, une formation intellectuelle à acquérir, et Brunetière, quoique bachelier, entra en Rhétorique, octobre 1865. Il conviendrait ici d'évoquer le milieu où il grandissait. Sa famille, il la voyait peu, sauf pendant les vacances : les internes n'avaient qu'une liberté mensuelle, et ce jour là, c'étaient les parents qui venaient de Toulon pour passer quelques heures avec lui. Ceux-ci savaient d'ailleurs encourager ses efforts, et on le récompensera en 1866 par un voyage à Paris, en 1867, à Pâques, par un voyage à Rome. Parmi ses condisciples, voici quelques noms : Drujon Jules, Sauvaire Auguste, Cret Albert qui lui disputent les prix ; plus jeune que lui, Elémir Bourges, de Manosque. Parmi ses professeurs, je ne vois dans les petites classes que des noms sans notoriété, sauf en instruction religieuse, l'Abbé Bayle, (1824-1877) qui fut aumônier du Lycée, docteur en théologie, auteur fécond, hagiographe, provençalisant. Mais en Rhétorique, Brunetière fut particulièrement favorisé. En ce temps là, l'enseignement ne prétendait pas à être encyclopédique ; il ne s'éparpillait pas dans une multiplicité de matières qui impliquent une multiplicité de maîtres. La Rhétorique de Marseille n'avait besoin que de trois, Dellac professeur de mathématiques, Vessiot de littérature, Delibes d'histoire. Sur le mathématicien je n'ai rien à dire. Mais la renommée de Vessiot est venue jusqu'à nous, par d'anciens élèves qui eurent pour lui une vénération admirative et durable, par sa descendance

qui a fourni beaucoup à l'Université des âges suivants. Devenu inspecteur d'Académie, à Marseille, à Paris, il a donné, sous le titre modeste *L'Enseignement à l'École* (2 vol. 1881-83), une suite de leçons pédagogiques où se révèlent à la fois un humaniste et un éducateur sagace. Il engagea en 1886 une polémique toujours d'actualité sur la question du latin, en faveur des études classiques contre leur détracteur de l'époque, Raoul Frary. Delibes aussi fut un grand professeur, venu de l'École Normale, titulaire de l'unique chaire d'histoire du Lycée impérial, qu'il ne quitta qu'en 1875. Et nul n'ignore la personnalité éminente qu'il est devenu par la suite dans notre ville, soit dans les comités républicains, soit comme mutualiste, soit comme président de la Société de géographie, soit encore comme animateur de l'enseignement libre. Brunetière adolescent eut donc devant lui des hommes de haute valeur. Sans doute est-il difficile de déterminer ce qu'il leur doit, ou quel était le caractère de leur enseignement. J'ai pensé que les discours de distribution des prix révéleraient plus ou moins quelles étaient les préoccupations dominantes dans le Lycée. Il y en a un que Brunetière a pu entendre, d'Ernest Delibes justement, prononcé en 1862, sur *l'Histoire* : il est écrit avec une netteté de pensée et d'expression, vue cavalière sur les siècles de l'antiquité, le moyen-âge et les temps modernes, visant à illustrer cette notion que la vie de l'humanité n'a jamais été qu'effort et tension. En 1866, c'est un discours de Maillet (*Sémaphore* du 14 août) où ce professeur de philosophie se félicite du rétablissement récent de cette classe terminale, et présente cette discipline comme le remède efficace contre les idéologies nébuleuses, puisqu'elle apprend à penser droit et clair. Et, avant de quitter le Lycée, Brunetière aura entendu aussi (1867) le discours de P. Decharme, hellénisant et mythologue, plus tard professeur à la Sorbonne, où je l'ai connu. C'était un discours sur l'érudition, plutôt sur ce que nous appellerions la philologie. Il y exposait comment les méthodes exactes, critique des textes, linguistique, épigraphie, étaient en train de renouveler la connaissance de l'antiquité, du moyen-âge, du XVIIe siècle. On se plaît à imaginer que Brunetière a pu réfléchir à ces questions avant d'aborder à sa manière l'histoire littéraire. Une phrase au moins s'en détache, qui, pour nous qui con-

naissons l'œuvre ultérieure, semble s'adresser à lui, comme une mise en garde : « Et certes on ne peut méconnaître que, dans cette humble soumission aux faits et dans ces prudentes lenteurs de la critique, il n'y ait un plus haut hommage rendu à la vérité que dans l'orgueil des affirmations et dans la témérité des systèmes. L'érudition est donc bonne aux lettres, parce qu'elle y apporte une précision et une rigueur toutes scientifiques. » Et certes Brunetière ne repoussera pas du pied les données de l'érudition, mais il ne s'interdira pas non plus la témérité des systèmes.

On entrevoit par là quel bénéfice intellectuel il aura pu tirer de ses classes marseillaises. Son année de Rhétorique s'achève sur un triomphe : 1er prix d'excellence, 2e prix de discours français, 1er accessit de discours latin, 1er prix de version latine, 1er prix de vers latins, 2e prix de grec, 2e prix d'histoire. Au concours académique, 2e prix d'histoire. A quoi s'ajoute une distinction suprême : le prix d'honneur de la Ville.

\* \* \*

C'est ce prix d'honneur qui nous intéresse surtout. Par délibération du 23 juillet 1855, le Conseil municipal (Reg. série I D. art. 80) avait fondé trois prix à décerner aux élèves du Lycée, l'un en Rhétorique, l'autre en Philosophie, le troisième en Mathématiques. En Rhétorique, il était destiné à l'élève qui totaliserait le plus grand nombre de points dans trois compositions faites spécialement, Discours français, Histoire, Version latine. Les copies méritantes étaient adressées, pour justification à M. le Maire, par le proviseur. On a celles de 1866, expédiées sur bordereau du 10 juillet. En marge, un employé de la mairie a noté : « Ecrit au Directeur de la Monnaie, 13 juillet. » Chaque prix était de 50 francs en livres ou en médaille. La cérémonie eut lieu le 9 août 1866, sous la présidence du Maire, qui était Bernex, et qui sans doute couronna lui-même le jeune vainqueur.

Voilà comment ont été conservées dans nos archives les trois copies qui valurent à Brunetière une éminente récompense, et qui seront désormais, je pense, les premiers écrits qu'on connaisse de lui, mais qui évidemment n'étaient pas destinés à la publicité.

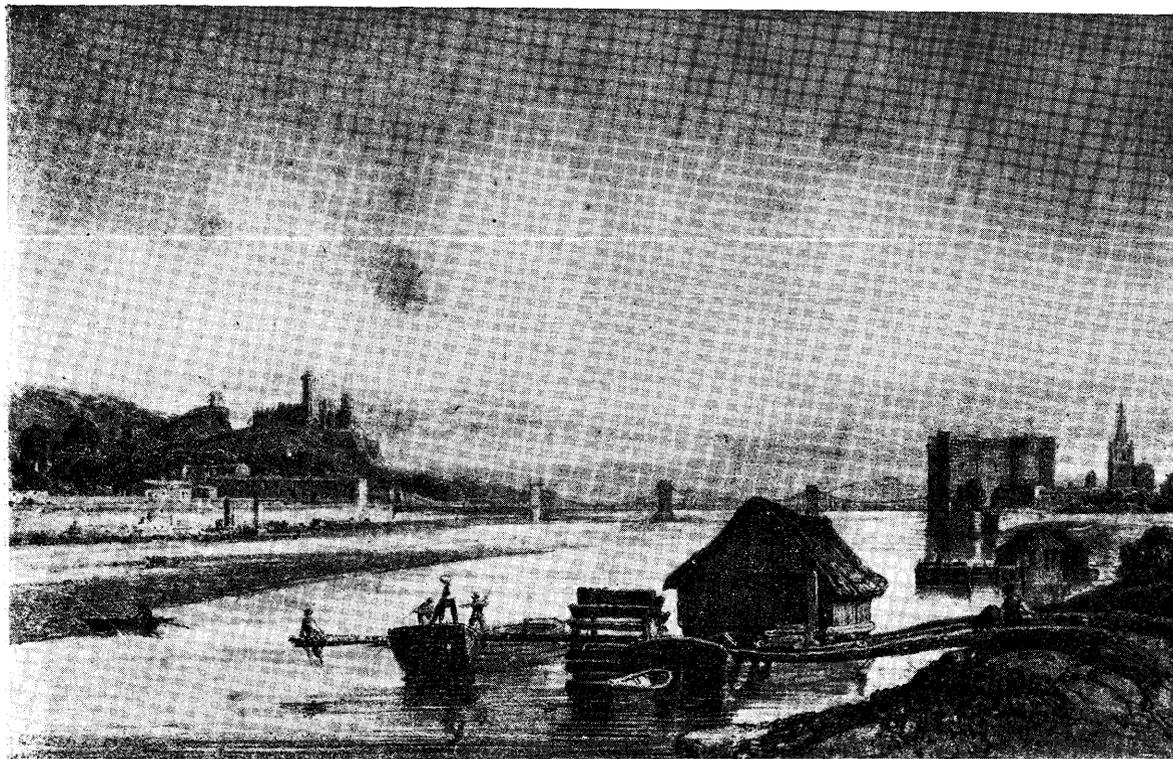


Fig. 5. — Type classique de Moulin, avec bachas et forestegue, amarré près de Taraseon, en aval du château du roi René. A gauche, le château de Beaucaire. Lithographie romantique de Boehm à Montpellier, dessinée par Laurens. (Muscon Arlaten).

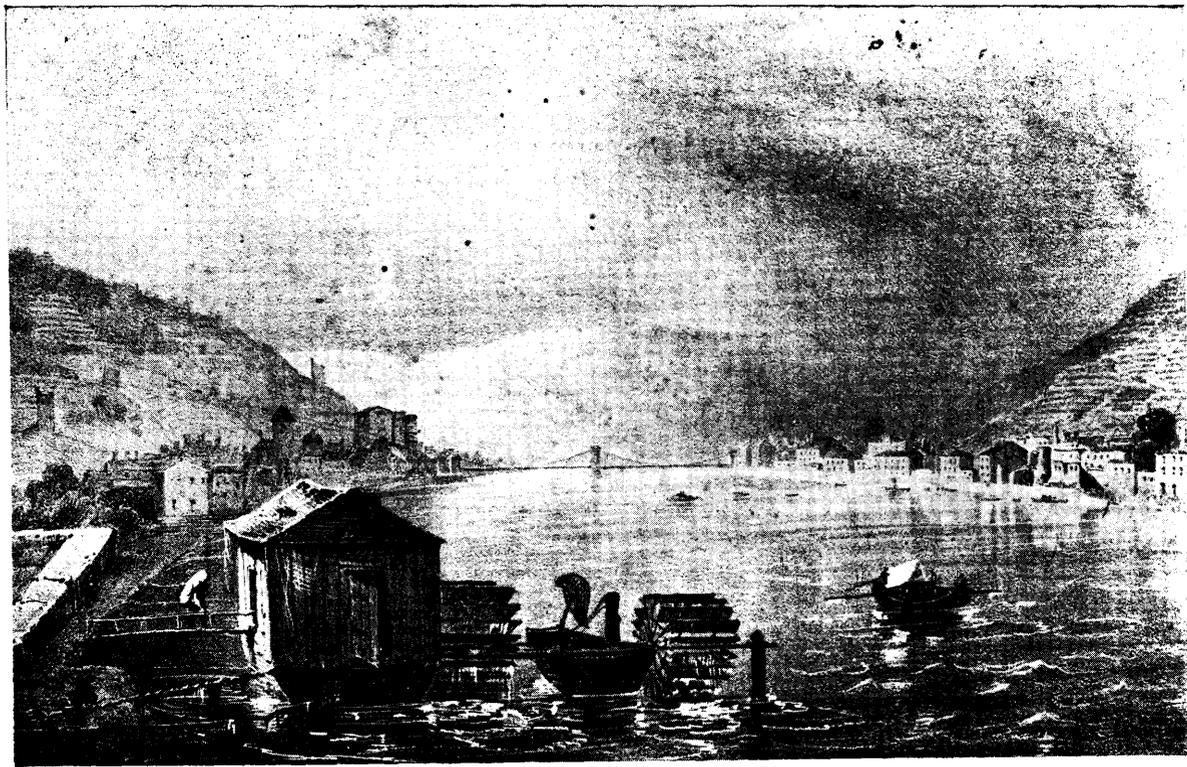


Fig. 4. — Type particulier, à deux roues à aubes encadrant la forestegue près de Tain-l'Hermitage (Drôme). Lithographie romantique, extraite de l'Album du Dauphiné (coll. de l'auteur).

La composition française n'est pas, comme de nos jours, une dissertation sur un problème de critique littéraire. C'est vraiment un discours, suivant une antique tradition, ici du ministre Louvois à Louis XIV, pour l'engager à fonder l'hôtel des Invalides. En général une sorte de plan était fourni, résumant les arguments à développer. Cette fois le professeur s'en est dispensé : il a simplement indiqué quelques précédents historiques. La copie, trois pages d'écriture serrée, ne comporte pas d'annotations en marge. La voici :

### **Brunetière Ferdinand**

#### **Composition en discours Français**

*Louvois à Louis XIV,*

« Sire, toutes les fois qu'il s'est agi du bonheur de vos peuples, nul ne vous a trouvé insensible ; toutes les fois qu'il s'est agi de votre gloire, nul, je puis le dire, n'a montré plus de zèle et d'ardeur que moi : c'est ce qui m'autorise à vous parler aujourd'hui d'un projet dont l'accomplissement doit faire bénir et admirer votre nom par votre peuple et par l'Europe.

Parmi les braves soldats qui ont si vaillamment combattu sous le drapeau de la France, parmi les vainqueurs de Rocroy et de Lens, parmi les conquérants des Pays-Bas et de la Franche Comté, il en est qui, blanchis par l'âge, vieillis par les fatigues, usés par les travaux guerriers, sont réduits à errer par les villes du royaume en mendiant leur pain. A ces vieux serviteurs, sire, donnez un asile.

Il y a longtemps déjà qu'un de vos illustres ancêtres, Philippe Auguste, tenta d'exécuter un si noble dessein. Mais alors les princes étaient encore en tutelle, à peine Philippe Auguste avait-il de quoi vivre en roi. Son projet ne put avoir de suites. Plus tard Henri III à son tour crut que la vertu et le courage avaient droit à quelques égards, qu'il était d'un roi de protéger, d'entretenir dans leur vieillesse ceux qui pour lui avaient répandu leur sang sur les champs de bataille. Il mourut sans avoir pu donner aux soldats ce refuge. Henri IV, votre glorieux aïeul, reconquit son royaume les armes à la main. Il devait se préoccuper du sort des vieux soldats, celui qui fut le premier soldat de son armée. Ainsi fit-il, mais

l'Italien Concini détruisit l'œuvre du Béarnais. Le grand Cardinal de Richelieu reprit la pensée d'Henri IV et de Philippe Auguste, mais le temps et l'argent lui manquèrent. C'est à vous, Sire, d'achever ce qu'ont commencé tant de grands hommes, vous avez hérité du trône et des projets de votre aïeul. Donner un asile à ces vieux guerriers, les y entourer de soins et de vénération, c'est là une œuvre vraiment digne de Louis XIV. M. Colbert à rétabli la prospérité dans le royaume et l'ordre dans vos finances ; puisez-y à pleines mains pour fonder et soutenir un tel établissement. Vous ne pouvez trop dépenser.

D'ailleurs, ce ne sera là, si j'ose le dire, qu'un acte de justice. Vous encouragez l'industrie et le commerce en accordant de sages récompenses et de justes privilèges aux négociants et aux armateurs, vous encouragez l'agriculture en réprimant la dureté des collecteurs de taille, en un mot vous encouragez tous ceux qui servent la patrie et votre gloire. Eh ! qui la sert mieux que l'armée ? Si les autres nations recherchent votre alliance, si l'on vous craint et si l'on vous respecte, si vous commandez à l'Europe, n'est-ce pas à vos armées que vous le devez ? Cette gloire que vous conquérez sur les champs de bataille, ne la devez-vous pas aux soldats autant peut-être qu'aux généraux ? Car que sert l'habileté à un chef si les troupes n'ont la bravoure ? De quelle récompense ne sont-ils pas dignes ceux qui ont repoussé l'invasion étrangère, qui à Lens, à Rocroy, ont porté le dernier coup à la maison d'Autriche et brisé son orgueil ? Il faut qu'au moins sur la fin de leurs jours ils puissent enfin connaître le repos, qu'ils puissent mourir en paix après avoir vécu dans le tumulte des camps, qu'ils puissent à leur dernière heure bénir le grand, le généreux monarque qui aura su dignement reconnaître leurs services passés.

Ce n'est pas tout, Sire, il s'agit encore de votre propre intérêt. Si, négligés par vous quand ils n'ont plus la force de courir à l'ennemi, les vieux soldats vont étaler aux yeux des peuples le spectacle de leurs misères, qui désormais voudra prendre les armes ? Quand on entendra ces malheureux, héros de tant de batailles, témoins de vos exploits, raconter leurs services, leurs victoires et votre ingratitude, ou tout au moins votre insouciance, qui ne maudira votre nom ? Sire, vous aimez la

gloire et vous avez raison. Vous aimez les conquêtes, mais les conquêtes sont toujours chèrement payées ; que vos soldats sachent donc qu'à leur retour ils trouveront pour leur vieillesse un asile assuré ; que, blessés, ils ne seront pas à charge à une famille indigente, qu'ils seront sous la protection du roi ; qu'après avoir trente ou quarante ans combattu, à leur retour ils n'auront pas à travailler la terre ! Alors pour les jeunes soldats, l'Hôtel des Invalides ne sera pas seulement un refuge, mais le vrai sanctuaire de la vaillance et de l'honneur. C'est alors avec enthousiasme qu'ils écouteront les récits guerriers de ceux qui les auront précédé (*sic*) dans la carrière de la gloire, avec enthousiasme qu'ils chercheront d'honorables blessures.

Enfin, Sire, quelle gloire n'en retirerez vous pas ? De tous les établissements que vous avez faits, que vous ferez encore, croyez-vous qu'il y en ait beaucoup de plus utiles et de plus beaux que cet Hôtel des Invalides ? Votre gloire y sera vivante, pendant de longues années ; ces soldats, débris de vingt victoires, seront là pour attester la valeur de Louis, pour parler de ses exploits à ceux qui ne l'auront pas connu. Le premier monarque de l'Europe, vous aurez pourvu au sort des soldats malheureux ou infirmes. Vous aurez satisfait à ce que demandaient vos ancêtres, l'humanité, la justice, votre intérêt, votre gloire. Le premier monarque de l'Europe, vous aurez senti qu'un prince devait bien à ses serviteurs un morceau de pain pour tant de sang versé.

Sire, autrefois dans Athènes, on entretenait aux frais de l'Etat, dans le Prytanée ceux qui avaient bien mérité de la patrie. L'Hôtel des Invalides sera le Prytanée de la France ».

Copie, avouons-le, qui n'annonce pas des dons extraordinaires. Mais la langue est nette, pure, sans bavure, la composition bien équilibrée, le développement bien mené : qualités qu'on apprécie, quand on est, presque cent ans après, examinateur au baccalauréat.

La version latine sous le titre *De la Pitié* est extraite de Juvenal (satire XV, 131-158) passage connu et qui figure dans les Anthologies :

*Molissima corda*

*Humano generi dare se natura fatetur*

Elle présente quelques difficultés, mais n'est pas inabordable, et, même comprise, n'est pas commode à mettre en français : peut-être hésiterait-on aujourd'hui à la proposer à nos élèves de Première. La traduction de Brunetière comporte de menues défaillances, mais le sens est dégagé, et il a trouvé aux endroits délicats des équivalents heureux. Je l'ai comparée à la traduction Budé (par MM. Labriolle et Villeneuve). J'ose à peine dire que, par endroits, à celle un peu pesante de ces spécialistes je préférerais celle de l'écolier. Ici non plus, le professeur n'a inscrit aucune correction, et pas davantage sur la copie du camarade Sauvaire qui venait en second rang, et qui, celle-là, comporte un gros contre-sens.

La composition d'Histoire et Géographie est fort longue, 10 pages. Malgré cette longueur, elle est d'un bout à l'autre bien écrite, dans les deux sens du mot, écriture lisible, style clair et correct.

Le sujet était : Résumer l'histoire des deux premières coalitions formées contre la France — Causes et résultats (1792-1802). Il y a ici une appréciation du professeur, Delibes, qui me permettra de ne pas donner la mienne : « La question est bien vue, traitée avec une certaine vivacité d'allure. Il eût parfois mieux valu respecter plus scrupuleusement l'ordre chronologique des campagnes 1792, 1793, 1794. Causes un peu rapides, mais cependant exactes. »

En effet, les causes sont expédiées en quelques phrases, mais le détail des campagnes occupe tout le reste. On parle ironiquement de l'histoire-bataille. Le jeune Brunetière est, là-dessus, d'une force stupéfiante, il connaît la composition des armées, les généraux français ou ennemis, les mouvements des unités, les opérations stratégiques. En particulier, les campagnes de Bonaparte en Italie sont exposées avec la précision minutieuse d'un manuel. Serions-nous capables d'un pareil effort de mémoire ? Il est vrai que, dès le début, il s'est intéressé à l'histoire, comme en font foi les palmarès successifs. En revanche, la question de géographie : *les Alpes*, est sacrifiée : quelques lignes, une liste de noms propres. Le professeur a été indulgent en notant : esquisse très incomplète.

Dans ce sujet d'histoire militaire et révolutionnaire, on croit deviner une tendance : est-ce celle de l'élève, ou celle du maître ? Napoléon III est l'empereur des Français et

nous sommes invinciblement portés à chercher ici des traces d'opposition universitaire. Il y a au début un mot qui frappe sur ces glorieuses campagnes qui préparent *l'ère impériale en même temps que les hontes de 1815*. Le professeur a biffé au crayon cette expression un peu vive. Mais c'est la conclusion qui est significative :

« Ces conscrits qui s'étaient formés au feu de Valmy, de Jemmapes, de Fleurus allaient devenir les braves de la Grande Armée. Non, malheureusement pour l'Europe, malheureusement aussi pour la France, la Révolution n'avait pas amené la perte de l'esprit militaire dans notre pays.

Le régime qui allait sortir de la Révolution, c'était la monarchie militaire, la plus éclatante personnification (s') en allait être Napoléon ; les fêtes de la France n'étaient plus maintenant que des fêtes militaires ; pendant 10 ans, la France n'allait rêver que batailles et conquêtes.

En 1802, elle avait dicté ses lois à l'Europe, après les avoir deux fois dictées à l'Autriche. De ces deux traités pourtant, si glorieux en apparence, allaient venir tous nos malheurs. »

Devant cette insistance sur les *hontes* de 1815, sur *nos malheurs*, on croirait que Brunetière exprime une opinion qui est sienne. Mais dans la copie de son concurrent, Cret Albert, conclusion analogue : « Ces victoires de la France sur les coalitions européennes annoncent des temps nouveaux ; la France est devenue la première puissance du monde, mais si ces traités sont devenus pour nous le commencement de notre gloire, ils ont été aussi celui de nos désastres. » Cette coïncidence laisse soupçonner que ces enfants reproduisent la thèse de leur maître, Delibes, lequel, on le sait par ailleurs, n'était pas un chaud bonapartiste, et se classera, par la suite, comme républicain libéral.

A la fin de l'année de philosophie (août 1867), Brunetière obtint une seconde fois le prix d'honneur de la Ville. Cette fois le dossier n'a pas été conservé. Il avait pour professeurs Richaud en mathématiques, Jamet en physique, Delibes en histoire, et en philosophie Maillet, à la fois philosophe vaincu, dit un ancien élève, Gasquy, et orateur délicat. Mais son nom figure moins souvent dans le palmarès : rien en mathématiques, ni en physique, ni en dissertation latine, ni en histoire ; il n'a que le 5e accessit d'excellence. Toutefois il a

un prix de dissertation et dans sa classe et au concours académique. Il semble donc s'être presque entièrement adonné à la philosophie.

On regrette de n'avoir aucune copie de lui en cette matière, ne serait-ce que pour voir comment à cette date cet enseignement était orienté. Le dossier de l'année précédente en donne une idée : ceux qui avaient concouru s'appellent : Bellevant Jules, Esquillan Stanislas, Laget Emile. C'est Emile Laget qui remporte le prix, et ce lauréat, mort récemment en 1931 s'illustrera dans le monde médical marseillais, comme professeur et comme clinicien. Le sujet qu'ils eurent à traiter est celui-ci : Devoir de l'homme envers ses semblables, ce qui est, comme on dit en jargon scolaire, une banale question de cours. Ici encore les trois copies reflètent bien l'enseignement du professeur : il est de tout repos, sagement conformiste, scrupuleusement bien pensant. Et par exemple le droit de propriété est affirmé et justifié suivant l'éthique la plus bourgeoise. L'administration n'avait rien à craindre d'un professeur aussi orthodoxe : c'était évidemment la meilleure manière de ne pas compromettre la restauration récente de cette classe que d'aucuns jugeaient subversive.

Après ces six années de scolarité parmi nous, Brunetière s'en allait avec une solide formation de secondaire. Il partit à Paris, au Lycée Louis-le-Grand pour préparer l'École Normale. Il échoua à deux reprises en 1869 et 1870 et n'insista pas. Ses anciens camarades, ici, ne l'avaient pas oublié. Dans *l'Histoire du Lycée des Marseille* de G. Delmas (1898), il a sa notice, et même une photographie prise sans doute quand il avait vingt ans. Mais dans aucun de ses écrits, que je sache, il n'y a aucune allusion, aucun souvenir relatif à ses années marseillaises de lycéen. Il est vrai qu'il n'est pas de ceux qui étalent leur *moi* et son silence n'est pas forcément une preuve d'indifférence ou d'ingratitude.

Auguste BRUN.